

Identifier et prévenir sur les violences conjugales en entreprise

(Module 1)

LE CONSTAT

Les violences conjugales sont un fléau qui touche toutes les sphères de la société, y compris le monde professionnel. 62 % des femmes ayant porté plaintes pour violences conjugales sont salariées. De plus 1 femme sur 2 a déjà été confrontée à des violences sexistes et sexuelles au cours de sa vie professionnelle.

On constate également entre 5.5 et 33 jours d'absence au travail par an du au violences conjugales.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Définir et identifier les violences conjugales
- Analyser les statistiques et comprendre le rôle de l'entreprise dans la communication et le soutien aux victimes
- Connaître la législation en vigueur et les obligations des entreprises concernant les violences conjugales
- Orienter vers les structures d'accompagnement spécialisées

Afin de maintenir un climat de travail sécurisé, bienveillant et productif.

LE PROGRAMME :

A – Définir et décrire ce que sont les violences conjugales

- Définir ce que sont les violences conjugales
- Nommer les différents types de violences conjugales et citer des exemples

B – identifier les signes de violences conjugales

- Exposer les signaux faibles et les signaux forts
- Expliquer ce que peuvent engendrer les violences conjugales pour une victime
- Illustrer les freins des victimes de violences conjugales



C – Analyser les statistiques et les impacts des violences conjugales sur le travail

- Mise en avant de statistiques
- Faire le lien entre violences conjugales et l'impact au sein du milieu professionnel

D – Comprendre le rôle des managers, rh dans la communication et le soutien aux victimes et connaître la législation en vigueur

- Pratiquer l'écoute active
- Développer son empathie
- Adapter sa posture professionnelle

E – Orienter vers les structures d'accompagnement spécialisées

- Connaître les différentes structures locales et nationales pour pouvoir orienter
- Construire son réseau avec les différentes structures d'accompagnement

LES METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active/participative :

- Support-vidéo
- Mises en situation de chaque participant à partir de cas concret en relation avec sa pratique.

Méthode affirmative :

- Apports théoriques du formateur pour développer les connaissances des apprenants.

Méthode interrogative :

- Le formateur pose des questions et sollicite l'apprenant.

LES PLUS DE LA FORMATION

Des collaborateurs formés, une efficacité retrouvée

Cela permet de libérer la parole sur le sujet. Cela permet aussi de limiter l'impact des violences conjugales sur le travail des victimes de violences et donc de préserver leur efficacité professionnelle.

LE PUBLIC ET PRE REQUIS

Chefs d'entreprise, managers, responsables ressources humaines, élus CSE, responsables égalité femme/homme, responsables violences sexistes et sexuelles.

LES MODALITES ET DELAI D'ACCES

Dates à convenir selon accord contractuel à négocier.



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz en début et en fin de formation afin de mesurer les acquis des participants
Questionnaire d'évaluation de la formation renseigné par le stagiaire + compte rendu du formateur.

LA DURÉE

1 Jour (7h00).

LE TARIF

Forfaitaire selon accord contractuel négocié.

ACCESSIBILITÉ AU PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduites dans les locaux des clients ou des salles de formation loués
Pour tout autre type de handicaps, nous contacter au préalable pour étude.

Copyright © Février 2025

SARL au capital de 16 500 € - Siret 51478719100014 – R.C.S Le Mans 514 787 191 – Code APE
8559A Mobile : 06 10 47 09 41 – Site www.ol2v-formation.fr – Email : ol2v@orange.fr